

**Sujet :** Avis du Département sur la modification du PLU de votre commune.

**De :** SCHOTT Jeremy <jschott@vosges.fr>

**Date :** 30/03/2021 à 15:17

**Pour :** "administration@mirecourt.fr" <administration@mirecourt.fr>

**Copie à :** CLAUDE Sébastien <sclaude@vosges.fr>

Bonjour,

Le Département ne pourra être présent pour la réunion de modification de votre PLU prévue le 01 avril prochain. Les services n'ont pas de remarques particulières concernant les modifications proposées. Néanmoins aucun nouvel accès ne pourra être réalisé sur la RD166, les accès existants devront être conservés.

Cordialement

Jérémy SCHOTT

Technicien sécurité routière et gestion du domaine public

Service Ingénierie Routière

03.29.30.34.67 – 06.24.09.08.90

[jschott@vosges.fr](mailto:jschott@vosges.fr)

▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼ ▼

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES VOSGES

Direction des Routes et du Patrimoine

\*\*\*\*\*

Ce message et toutes les pièces jointes (ci-après désignés par «message») sont confidentiels et établis à l'attention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation de ce message non conforme à sa destination, toute diffusion, reproduction ou publication, totale ou partielle, est interdite, sauf autorisation expresse. Si vous recevez ce message par erreur, merci de le détruire, ainsi que d'éventuelles copies et d'en avertir immédiatement l'expéditeur. L'authenticité et l'intégrité de ce message ne peut être garantie par le mode de communication qu'est l'Internet, aussi, le Conseil départemental des Vosges décline toute responsabilité au titre de ce message, dans l'hypothèse où il aurait été modifié, altéré, déformé ou falsifié. D'autre part, le Conseil départemental des Vosges ne reconnaît exclusivement que les délégations de signatures écrites pour les personnes habilitées et ne peut donc être engagé par un message électronique.

\*\*\*\*\*